

04.02.2025 - 16:54 Uhr

L'incertitude attisée par la politique fait baisser la demande

Berne (ots) -

L'année automobile 2025 a commencé avec le mois de janvier le plus faible du millénaire en cours; seules 14'788 voitures de tourisme neuves ont été immatriculées en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein au cours du mois écoulé. Le niveau du marché, déjà bas en janvier 2024, a donc encore baissé de 2,9 %. L'incertitude et la réticence à l'achat des Suisses se ressentent clairement; la demande de véhicules à prise, notamment, reste au niveau de l'année 2024. Au vu de l'insécurité juridique persistante concernant l'ordonnance sur le CO2, le Conseil fédéral ferait bien de renoncer à une mise en vigueur rétroactive et de lancer à la place un programme cadre pour la mobilité électrique axé sur la réalité du marché.

Les objectifs d'émission pour les voitures de tourisme et de livraison neuves doivent être réduits d'environ 20 % à partir de 2025, et les véhicules utilitaires lourds doivent pour la première fois respecter des valeurs cibles. Or, un manque de clarté total règne toujours sur la conception de ses objectifs, car le Conseil fédéral ne décidera probablement pas des détails de l'ordonnance relative à la loi sur le CO2 avant le deuxième trimestre. Tant lors de la procédure de consultation qu'en public, auto-suisse et de nombreuses autres associations économiques et routières ont, à plusieurs reprises, vivement critiqué la conception du projet, qui nuit à l'économie et au secteur. Si les propositions sont appliquées à la lettre, les importateurs suisses d'automobiles risquent de devoir payer des pénalités exorbitantes pouvant atteindre un demi-milliard de francs par an. De plus, une expertise du professeur de droit Peter Hettich de l'université de Saint-Gall a montré que la mise en vigueur rétroactive prévue avec effet au début de l'année est contraire au droit.

Les véhicules à prise restent au niveau de l'année dernière

En même temps, la demande de véhicules électriques, qui contribuent à la réalisation des objectifs grâce à leurs faibles émissions, fait du surplace. En janvier, la part de marché des voitures électriques s'élevait à 19,7 %, ce qui n'est que légèrement supérieur aux 19,3 % de l'ensemble de l'année 2024. La situation est similaire pour les hybrides plug-in, qui disposent, en plus d'un moteur à combustion, d'une propulsion électrique avec une batterie plus grande pouvant être rechargée sur le réseau électrique. Leur part dans les nouvelles immatriculations au cours du premier mois de l'année a été de 9,2 %, contre 8,7 % en 2024. Au total, 28,9 % des voitures de tourisme neuves étaient donc des véhicules à prise.

"Nous sommes actuellement à mille lieues de l'objectif de 50 % de véhicules à prise parmi les voitures de tourisme neuves, tel qu'il a été formulé dans la feuille de route sous l'égide de l'ancienne cheffe du DETEC Simonetta Sommaruga", constate le président d'auto-suisse, Peter Grünenfelder. "Il y a un grand écart entre les souhaits et la réalité. Les nouvelles valeurs cibles de CO2 sont ainsi inatteignables et on risque des sanctions de centaines de millions, qui entraîneront des pertes d'emplois et des fermetures d'entreprises dans le secteur automobile. C'est donc avec insistance que nous appelons le Conseil fédéral à désamorcer drastiquement l'ordonnance sur le CO2 et à abandonner toute application rétroactive contraire au droit." Par ailleurs, il est urgent de mettre en place un programme cadre pour la mobilité électrique axé sur la réalité du marché, poursuit Peter Grünenfelder: "Nous présenterons au cours du mois de février nos exigences et propositions concrètes pour augmenter sensiblement l'attractivité de la conduite électrique en Suisse sans contrainte étatique et dans un système régi par l'économie de marché."

Les chiffres en détail répertoriés par marques sont disponibles sous www.auto.swiss. Les évaluations d'auto-suisse se basent sur les enquêtes de la Confédération, les données peuvent être provisoires et non finalisées.

Contact:

Dr Peter Grünenfelder, président
T 079 458 08 63
peter.gruenenfelder@auto.swiss

Christoph Wolnik, directeur adj. et porte-parole
T 079 882 99 13

christoph.wolnik@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100928547> abgerufen werden.